

Conduite des champs de riz pluvial

chez les agriculteurs d'un village de République de Côte d'Ivoire
(région Ouest)

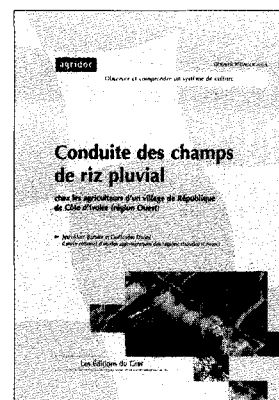
Jean-Marc Barbier et Guillaume Dangé (Cnearc)

Cet ouvrage n'est ni un manuel d'agronomie classique expliquant comment cultiver le riz pluvial, ni une présentation générale de la riziculture pluviale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un document voulant décrire comment des agriculteurs, en un lieu donné, cultivent le riz, comment ils le connaissent, comment ils en parlent, quelles justifications ils donnent à leurs pratiques et comment ils évaluent leurs résultats.

Ce dossier pédagogique est conçu pour servir de support de formation à des agents chargés de programmes de vulgarisation et de conseil technique auprès d'agriculteurs. Après quelques présentations théoriques et méthodologiques, l'itinéraire technique pour la culture du riz pluvial est passé en revue sous forme de dix-sept fiches. Des tentatives de modélisation sont ensuite présentées. Enfin, le dispositif et les résultats du suivi agronomique sont détaillés. Le but de cet ouvrage est donc plus de susciter des questions chez le lecteur que d'apporter des solutions clés en main.

2002 Paris, Éd. Gret, ministère des Affaires étrangères, Dossier pédagogique Agridoc, Réf. AGR 6.
ISBN : 2-86844-123-8, 120 pages

8 €



POUR COMMANDER

- Organismes partenaires : contacter le Gret (diffusion@gret.org) ■ Autres : commander en librairie
- Vente par correspondance : retourner ce bon, accompagné du règlement, à l'adresse suivante : Gret Librairie, 211-213 rue La Fayette 75010 Paris, France ■ Pour plus de détails, consulter notre site : www.gret.org

COMMANDE	Titre	Quantité	Prix unitaire	Prix total	ISBN
	Conduite des champs de riz pluvial chez les agriculteurs d'un village de République de Côte d'Ivoire (région Ouest) (AGR 6)		8 €		2-86844-123-8
			Frais d'expédition (cf. barème ci-dessous)		
			Total à régler		

ADRESSE	société	service
	nom/prénom	
	adresse complète	
	tél. fax e-mail	

RÈGLEMENT

Frais de port par ouvrage :
France = 2,74 €. Étranger = 3,05 €. Par avion = 5,34 €.
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre du Gret, ou par mandat
ou virement postal : CCP 30041-00001-1265059V020-36 - Paris.

